



## Procès-verbal du conseil scientifique du 17 juin 2021

Le conseil scientifique de l'École française de Rome s'est réuni le jeudi 17 juin 2021 à Rome et en visioconférence. La séance s'ouvre à 9h30.

### **Membres présents ou représentés (17) :**

Mme Nicole BÉRIOU, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;  
Mme Catherine BRICE, professeur à l'université Paris-Est Créteil ;  
Mme Daniela Luigia CAGLIOTI, professeur à la Scuola Superiore Meridionale, Università degli Studi Federico II di Napoli.  
Mme Pascale FROMENT, professeur à l'université de Paris 8 Vincennes - Saint-Denis ;  
M. Nicolas LAUBRY, représentant élu des directeurs des études ;  
M. Dario MANTOVANI, professeur au Collège de France ;  
Mme Brigitte MARIN, directrice de l'École française de Rome ;  
Mme Cécile MARTINI, représentante élue des autres enseignants-chercheurs ou personnels assimilés ;  
Mme Élodie ORIOL, représentante élue des membres scientifiques non enseignants-chercheurs ;  
M. Jean-Robert PITTE, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU ;  
M. Francis PROST, représentant le directeur général de la recherche et de l'innovation au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;  
M. Filippo RONCONI, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales ;  
Mme Agnès ROUVERET, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;  
M. Jean-Christophe SOURISSEAU, professeur à Aix-Marseille Université ;  
M. Dominique VALÉRIAN, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne ;  
M. Stéphane VERGER, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ;  
M. Michel ZINK, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Jean-Yves TILLIETTE.

### **Absent (1) :**

Mme Dominique WAAG, sous-directrice de l'enseignement supérieur et de la recherche au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

### **Assistaient également à la séance :**

Mme Fabienne BLAISE, Professeure à l'université de Lille, rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation auprès du recteur de la région académique Grand Est, Présidente du conseil d'administration de l'EFR ;  
Mme Sylvie DÉMURGER, directrice adjointe scientifique « international » de l'InSHS ;  
M. Richard FIGUIER, responsable des publications à l'EFR ;  
Mme Pascale GARCIA, responsable administrative de l'EFR ;  
M. Pascal GOSSSELIN, chef du département des formations des cycles master et doctorat (MESRI) ;  
M. Fabrice JESNÉ, directeur des études à l'EFR ;  
Mme Solène MARIÉ, Responsable de la coopération internationale à l'InSHS ;  
Mme Claude POUZADOUX, directrice du Centre Jean Bérard ;  
M. Pierre SAVY, directeur des études à l'EFR.

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2021 ;
2. Informations de la directrice ;
3. Rapport d'activité 2020 ;
4. Poste de directeur des études pour la section Époques moderne et contemporaine à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2021 ;
5. Délégations d'enseignants-chercheurs dans le cadre du plan SHS ;
6. Mémoires des membres : désignation des rapporteurs ;
7. État de l'activité du CCPS ;
8. État du projet de ré-informatisation de la bibliothèque et des travaux au palais Farnèse ;
9. Examen des manuscrits présentés pour publication ;
10. Point sur l'activité du service des publications ;
11. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration ;
12. Questions diverses.

\* \* \*

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mai 2021

J.Y Tilliette relève une coquille en page 4 : Adriano Russo, candidat sur liste complémentaire, est doctorant et non docteur.

Cette correction validée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 2. Informations de la directrice

La directrice de l'EFR se félicite de la tenue en présence du conseil scientifique, le premier depuis le renouvellement des conseils en novembre 2020.

Le premier point d'information concerne la situation sanitaire. Le Latium étant passé en zone blanche le 14 juin, les mesures de restriction se sont allégées. Le couvre-feu a été levé ; toutefois, le port du masque, même en extérieur, est encore obligatoire. Depuis le 16 mai 2021, il a été mis fin à la quarantaine de cinq jours que devait observer tout voyageur provenant d'un pays étranger. Cette disposition a posé des problèmes importants pour les boursiers accueillis à Rome. Les salles de réunion et de conférence situées place Navone ont pu être de nouveau réutilisées, avec les jauges restreintes de 40 personnes pour la salle de conférence et 11 personnes pour la salle de séminaire décidées en septembre 2020 avec l'expertise du RSPP. En tout état de cause, le système de visioconférence mis en place à l'EFR à l'automne 2020 permettra à tout organisateur d'une réunion de proposer un mode hybride (en présence et en visioconférence). Cette modalité sera appliquée désormais, du fait de l'éloignement des publics et des nouvelles modalités de travail. Depuis le 9 juin dernier, les retours en France sont facilités : un test antigénique est demandé, et non plus un test PCR ; par ailleurs, les personnes qui ont complété le programme de vaccination n'ont plus besoin de présenter un test passé le délai de 14 jours après la deuxième dose. La vaccination a été difficile à mettre en œuvre, sur place, pour les expatriés qui, le plus souvent, ont choisi pour cette raison de réaliser leur parcours vaccinal à l'occasion de retours en France.

La bibliothèque conservera ses horaires habituels durant la période estivale : elle sera fermée du 6 au 22 août 2021, comme les autres services.

L'état d'urgence a toutefois été prolongé, en Italie, du 31 juillet 2021 au 31 décembre 2021.

Le deuxième point d'information concerne l'évaluation de l'établissement par le HCERES. Un comité de visite se rendra à Rome du 4 au 6 novembre 2021, et à Naples le 8 novembre 2021. Des rendez-vous seront pris à Paris pour l'évaluation du réseau des EFE du 4 au 8 octobre 2021, afin que le comité de visite rencontre des personnalités à Paris. La directrice de l'EFR s'y rendra, en tant que présidente du réseau.

La composition du comité de visite, présidé par Alain Peyraube, est portée à connaissance du conseil scientifique, pour chaque sous-groupe constitué (EFA et EFR d'une part - CVZ et IFAO d'autre part).

Par ailleurs, une réunion a été organisée en visioconférence le 4 juin 2021 pour préciser les attentes de l'établissement lors du comité de visite en novembre. Un relevé de conclusion mis au point entre le HCERES et la direction de l'établissement sera transmis aux experts en juin 2021. Ainsi, ce document retracera les spécificités de l'établissement, les points de satisfaction et les attendus de l'évaluation, à savoir les points sur lesquels il conviendra de solliciter l'avis des experts.

Les points de satisfaction énoncés par la directrice de l'EFR ont été les suivants : tout d'abord la montée en puissance du réseau des EFE. Le réseau est une structure jeune, encore en construction : en 2015 a été créé le comité des directeurs, en 2021 le décret n° 2021-146 du 10 février 2021 portant diverses dispositions relatives aux Écoles françaises à l'étranger lui a donné une reconnaissance institutionnelle. En 2018 a été créé un service commun aux EFE basé à Paris. La gouvernance du réseau repose sur le comité des directeurs dont la présidence est tournante. Un autre point de satisfaction est la nature même du réseau, qui favorise une convergence des pratiques. Plus encore, le réseau optimise le potentiel de chaque École. Les axes de développement des activités du réseau ont été en particulier le numérique et la diffusion de la culture scientifique, grâce au service commun. Le réseau joue un rôle d'appui, de relai et d'accélérateur. Un sujet de préoccupation concerne en revanche l'avenir du réseau, notamment la stabilisation des deux personnels recrutés au sein du service commun. Les perspectives sont de plusieurs ordres : la création d'un pôle numérique commun (avec renforcement d'un personnel pour le développement des outils) la formation du Comité d'orientation stratégique, prévu dans le décret de 2021 et la promotion de l'insertion professionnelle des membres.

Les spécificités de l'EFR dont la directrice a fait part au HCERES sont résumées. L'EFR est un établissement de petite taille par rapport à l'ensemble des chercheurs qui collaborent à ses activités, à son attractivité et à son rayonnement (un seul professeur des universités qu'est le directeur, trois maîtres de conférences que sont les directeurs des études, un personnel support réduit). L'EFR n'est pas une plateforme de service mais définit une politique scientifique propre. Il conviendra au cours de la visite d'évaluer les dispositifs d'accueil temporaire des chercheurs qui se sont diversifiés ces dernières années. Par ailleurs, l'EFR, localisée à l'étranger, doit suivre une double réglementation, celle propre à un établissement public français et celle relevant du droit local italien. L'EFR a un rôle dans le pays hôte ainsi que dans ses autres aires géographiques de compétence : son rôle est de promouvoir et de faciliter l'accès aux données de la recherche sur le terrain. La présence de l'EFR à Rome en fait, avec les autres instituts étrangers appartenant à l'Unione, un interlocuteur de premier plan pour les différents partenaires, compte tenu de la richesse documentaire locale qui offre des ressources pour une histoire d'échelle non seulement italienne, européenne et méditerranéenne, mais aussi, sur certains sujets, d'ampleur mondiale. La localisation de l'EFR au palais Farnèse depuis 150 ans illustre l'enracinement de la présence française à Rome. L'EFR possède enfin une stratégie d'ouverture, au plan des disciplines couvertes, des accueils et de la formation offerts, qui participe de son rayonnement. La tutelle du Centre Jean Bérard (unité de service et de recherche basée à Naples) qui se traduit par une dotation en moyens humains et financiers, conforte la place de l'EFR en Italie du Sud.

Les points d'attention et de réflexion sont divers. La diversification des activités, notamment dans les domaines de la formation et de la valorisation, a augmenté le volume de travail au sein de l'établissement à moyens constants. Les directeurs des études, durant leur mandat romain, ont des difficultés à dégager le temps de recherche nécessaire à l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches (HDR), du fait d'une charge de travail excessive. La position de directeur des études a, pour cette raison, perdu de son attractivité. À terme, le risque serait de ne plus recevoir de candidature sur ces profils. Il convient par conséquent de repenser l'organisation des sections scientifiques. Un autre point d'attention pourra porter sur les limites de la réorganisation des services supports (octobre 2020), plusieurs années après le non-remplacement du directeur général des services. Un autre point sur lequel attirer l'attention du comité de visite sera le manque de compétences pour le numérique, les opportunités professionnelles à la sortie de l'EFR dans un contexte de nombre de postes à pourvoir restreint (tant pour le CNRS qu'en université), et la transformation de la bibliothèque.

La directrice de l'EFR précise que la maquette du rapport d'autoévaluation était parfois peu adaptée aux caractéristiques des EFE et plutôt structurée pour un établissement universitaire, avec une place relativement faible faite aux aspects scientifiques : il conviendra ainsi d'attirer l'attention sur l'aspect qualitatif de la recherche à l'aide, notamment, d'exemples de trajectoires de chercheurs susceptibles de montrer ce que peut apporter le passage par l'EFR.

Le troisième point d'information a trait à l'affectation des membres sortants. P. Lefevre a été proposé pour occuper le poste de chargé de recherche CNRS auprès de l'EFR. Trois membres attendent actuellement un résultat de concours. Parmi les sortants en 2020, un ancien membre a été nommé maître de conférences à l'université de Toulouse. Le bénéficiaire de la bourse Marie Skłodowska-Curie accueilli à l'EFR (en partenariat avec Centre Jean Bérard) en mai 2020 a obtenu au 1<sup>er</sup> septembre 2021 un poste de maître de conférences à l'université de Lorraine. En parallèle, deux membres de deuxième année ont été classés sur des postes de maître de conférences.

La directrice de l'EFR reprend ensuite un débat ouvert lors du conseil scientifique du 11 mai 2021, celui sur le recrutement de membres scientifiques non agrégés, ou plus largement non titulaires d'un concours de l'enseignement secondaire, et leurs potentiels d'insertion professionnelle. Depuis 2011, sur onze membres sans concours, quatre ont été nommés maîtres de conférences, trois ont été nommés chargés de recherche au CNRS et une membre a été nommée à la Cour constitutionnelle italienne. Trois anciens membres sont actuellement en post-doctorat. Le potentiel d'insertion, au regard de ces chiffres, ne diffère pas de celui des agrégés.

Concernant les membres recrutés cette année, la directrice de l'EFR fait part de la nomination de T. Miguet, retenu par la commission de sélection, sur un poste de maître de conférences à l'université de Créteil. Le premier candidat classé sur liste complémentaire, C. Bady, a donc été nommé. Toujours sur les mouvements de personnels, la directrice de l'EFR informe le conseil scientifique de la fin du mandat de C. Pouzadoux au 31 août 2021. Une commission de sélection, composée de S. Démurger, S. Bourdin, L. La Rocca et de la directrice de l'EFR, a été constituée, pour auditionner les deux candidats qui avaient postulé, à savoir E. Botte (chargé de recherche au CNRS depuis 2014, directeur adjoint du CCJ depuis septembre 2020) et V. Huet (professeur d'histoire ancienne, histoire de l'art et archéologie classique à l'université de Bretagne occidentale depuis 2010). La candidature de V. Huet a été proposée pour ce nouveau mandat après un choix difficile, car il s'agissait de deux excellentes candidatures, avec une bonne connaissance du CJB et des tutelles, que la directrice présente brièvement. La nomination est en cours, pour une prise de poste au 1<sup>er</sup> septembre 2021. La directrice de l'EFR remercie C. Pouzadoux pour son action. Maîtresse de conférences à l'université Paris-Ouest-Nanterre, C. Pouzadoux a dirigé le Centre Jean Bérard pendant 8 ans, après deux ans en délégation CNRS dans cette unité, et a su en développer l'attractivité et le rayonnement, grâce notamment à un investissement remarquable dans les domaines de la diffusion de la culture

scientifique, de la médiation et de la formation à l'archéologie de terrain. Par la conduite de projets de recherche innovants, elle a donné un nouvel élan aux études interdisciplinaires et a mené une politique dynamique en matière de partenariats scientifiques. Elle poursuivra la collaboration avec l'EFR dans le cadre d'un programme du prochain contrat quinquennal. Un autre départ concerne celui de R. Figuié, responsable des publications de l'EFR depuis février 2007. La diffusion des résultats de la recherche est une des missions premières de l'EFR et R. Figuié a occupé pendant presque 15 ans un poste charnière, à l'interface avec les autres services. Depuis 2016, R. Figuié a été coordonnateur du service des publications de l'EFR et de la Casa de Velázquez, contribuant à la construction du réseau des EFE. Il a accompagné l'évolution de l'édition scientifique à l'EFR qui a connu un tournant du fait de la résiliation du contrat avec le diffuseur historique de l'EFR (De Boccard), entraînant la définition d'une nouvelle stratégie de diffusion. Au moment où vient d'être créée une nouvelle collection (Lectures méditerranéennes), la directrice remercie R. Figuié de ses compétences et de sa profonde connaissance des milieux de l'édition mises au service de l'EFR.

Le poste a été publié récemment.

La directrice de l'EFR indique qu'en accord avec le directeur de la CVZ, la mutualisation du poste ne sera pas poursuivie, notamment à cause de la situation sanitaire actuelle qui ne permet pas des déplacements fréquents entre Paris, Rome et Madrid. L'EFR et la CVZ ont donc publié, chacune, le poste, pour le compte de leur propre établissement, mais souhaitent poursuivre le mouvement de rapprochement entre les deux services.

Un autre point d'information concerne la sélection des doctorants sur contrat doctoral, en partenariat avec les universités. Le contrat doctoral ministériel a fait l'objet d'un appel d'offres au niveau du réseau : Viola Denizon (Sciences Po, Paris 1) a été sélectionnée avec un sujet de thèse sur l'implantation de la Ligue dans le Mezzogiorno insulaire. Pour le contrat doctoral en partenariat avec Aix-Marseille-Université (AMU), la convention est en renouvellement et sélection est en cours.

Un autre point d'information concerne l'annonce du prochain séminaire des EFE, qui se tiendra à Rome, du 27 au 29 septembre 2021, et dont le sujet de réflexion porte sur la collaboration des EFE avec les musées, et plus largement la relation recherche-musées. Plusieurs sessions et tables rondes seront consacrées à ce thème (relation avec les musées, point de vue des conservateurs, table ronde de membres scientifiques qui ont une expérience de commissariat d'exposition...). Certaines sessions pourront être accessibles en ligne au public externe.

La directrice du Centre Jean Bérard (CJB) remercie l'EFR et le CNRS, et remercie également son équipe. Elle se félicite de la collaboration avec l'EFR, dont huit années de collaboration avec Catherine Virlovet puis deux ans avec l'actuelle directrice de l'EFR. Le CJB a su mettre à profit ce lien et s'adapter aux évolutions, notamment sur le numérique, la crise sanitaire Covid-19 ayant accéléré le processus. Personnellement, elle poursuivra ses recherches sur l'histoire et l'archéologie de l'Italie du Sud en France désormais, et se réjouit des perspectives ouvertes par le programme Image et rituels dans l'Italie et la Sicile antiques accepté par l'EFR à partir de 2022.

### **3. Rapport d'activité 2020**

La directrice de l'EFR rappelle au conseil sa volonté de présenter le rapport d'activité au conseil scientifique de juin de l'année successive plutôt qu'au mois de novembre, pour ne pas laisser trop de temps s'écouler entre les activités réalisées et le compte rendu de ces activités. La version présentée au présent conseil est une version provisoire, qui sera corrigée pour en ôter quelques coquilles ; la liste nominative des boursiers sera également ajoutée. La version définitive sera mise en ligne prochainement. Pour le rapport d'activité 2021, l'architecture restera la même. Pour le prochain

contrat 2022-2026, elle sera modifiée afin de mieux mettre en valeur les axes de la programmation scientifique.

La directrice de l'EFR remercie P. Savy, coordonnateur de l'élaboration du rapport 2020. L'introduction au rapport rappelle que cette année a été très perturbée par la crise sanitaire. De fait, les activités ont pu se dérouler presque normalement uniquement sur 4 mois, en janvier et février 2020 ainsi qu'en septembre et octobre 2020. Or, certaines activités scientifiques n'ont de sens qu'en présence, comme par exemple les ateliers doctoraux, où les interactions sont essentielles, et elles ont été lourdement pénalisées par la crise. Par ailleurs, la crise sanitaire a fortement entravé la mobilité internationale et les fonctions d'accueil des chercheurs propres à l'établissement s'en sont trouvées également perturbées. La crise sanitaire a suscité une réflexion, pour privilégier, à l'avenir, les temps longs de l'accueil de chercheurs et de leur présence sur le terrain. Elle a par ailleurs modifié les modalités de travail, et le télétravail a été mis en place dès septembre 2020. Un autre exemple de changement est la vente promotionnelle des publications de l'EFR, qui se fait désormais en ligne.

La directrice de l'EFR remercie les personnels et leur engagement. Au plus fort de la crise, deux principes ont prévalu : assurer la santé et la sécurité des personnels tout en maintenant au meilleur niveau les activités de l'établissement lorsque cela était possible. En septembre 2020, les conseils d'administration et scientifique ont été renouvelés. Le HCERES a initié le dialogue avec la direction dans l'optique de la production du rapport d'autoévaluation. L'année 2020 a consolidé l'effort de l'EFR en matière de formation des membres en vue de leur insertion professionnelle, notamment sur le numérique, grâce à une formation des nouveaux membres des EFE au paysage du numérique. Enfin, l'année 2020 a également été marquée par le début des travaux de rénovation du palais Farnèse (restauration des toitures et façades) et la collaboration avec les services de l'ambassade pour le programme de valorisation culturelle et scientifique qui accompagnera le chantier. Parallèlement, les projets importants pour la bibliothèque se sont achevés (désherbage aux fins de la création d'espaces pour le redéploiement des collections) ou sont en cours d'achèvement (réinformatisation). En octobre 2020, les services supports et financiers ont été restructurés, notamment par la création d'un service facturier et par le repositionnement des personnels sur une mission principale. Le service informatique a consolidé ses infrastructures par l'acquisition et l'installation d'un onduleur. L'année 2020 a aussi vu la mise en place de nouveaux outils de diffusion (Collection « Lectures méditerranéennes ») et la création d'un Carnet de l'EFR sur la plateforme Hypothèses.

Le président du conseil scientifique demande si entre septembre et décembre 2020 la bibliothèque a été ouverte. La directrice de l'EFR répond que huit cents lecteurs ont été accueillis, alors que la majeure partie des bibliothèques à Rome n'a pas réouvert.

J. Y Tilliette fait part de son admiration pour la façon dont l'EFR a fait face à la situation, notamment pour les fouilles. Le rapport d'activité est riche, et montre comment l'établissement a su réinventer ses modes de travail pour s'adapter au contexte de crise. Une préoccupation demeure toutefois, celle de la situation des membres recrutés en septembre 2019, lesquels ont été privés de l'accès à la documentation et aux archives à Rome. La directrice de l'EFR répond que cette préoccupation est également celle de l'ensemble des directeurs au sein du réseau des EFE. La directrice de l'EFR avait proposé d'écrire une note à la tutelle pour envisager des prolongements de séjour, mais la situation étant complexe, notamment sur le plan administratif, et diverse selon les EFE, celle-ci exige un examen approfondi, au cas par cas, tant les circonstances sont diverses également en ce qui concerne l'accès à la documentation. La possibilité d'une prolongation de séjour pose en effet le problème de la réintégration des membres fonctionnaires en cours d'année. Par ailleurs, la durée du séjour des membres étant différente selon les Écoles (par exemple, à la CVZ, les membres nommés pour un an ont déjà quitté l'établissement), la réflexion à mener portera plutôt sur un dispositif d'accueil du type chercheurs résidents, dans le cas où un membre sortant n'aurait pas été stabilisé à sa sortie pour faciliter un complément d'accès au terrain de ses recherches.



Le représentant du ministère précise que la démarche doit être coordonnée au sein du ResEFE, tout en reconnaissant que les situations varient d'une École à l'autre, ce qui rend la gestion de cette problématique difficile. La question se pose par ailleurs pour les doctorants sous contrat, qui ont pu demander à leurs établissements d'inscription quelques mois de prolongement. En tout état de cause, c'est la considération des situations individuelles au cas par cas qui doit être privilégiée. Le représentant du ministère invite la directrice de l'EFR à faire part d'éventuelles demandes dans des délais brefs.

Le conseil scientifique valide le rapport d'activité 2020.

#### **4. Poste de directeur des études pour la section Époques moderne et contemporaine à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2021**

F. Jesné, directeur des études pour les Époques moderne et contemporaine, a été nommé en 2015 et quittera l'EFR au 31 août 2021, à l'issue d'un second et dernier mandat. La directrice rappelle brièvement les missions du poste : la coordination des activités scientifiques de la section, l'exécution des programmes et le pilotage scientifique ; la gestion du budget ; l'encadrement de l'assistante ; l'orientation des chercheurs accueillis, le suivi des activités des membres et des boursiers et le pilotage des formations ; les activités éditoriales, notamment les *Mélanges* ; le montage de projets financés.

Deux candidatures ont été reçues pour son remplacement. Celle de S. Husch, 49 ans, professeur de philosophie et de l'histoire des idées à Aix-Marseille Université depuis 2015, et celle de L. Pettinaroli, 41 ans, maîtresse de conférences à l'Institut catholique de Paris, ancienne membre de l'EFR, ayant obtenu une habilitation à diriger des recherches (HDR) en 2021. Spécialiste des relations internationales du Saint-Siège, elle collabore actuellement au programme de l'EFR relatif à l'ouverture des archives du pontificat de Pie XII, et est par ailleurs porteuse d'un programme sur ce sujet inscrit au prochain contrat quinquennal. La commission d'audition, composée du président du conseil scientifique, de C. Brice, membre du conseil scientifique, du directeur des études pour l'Antiquité, de la responsable administrative et de la directrice de l'EFR, s'est réunie le 17 mai 2021 et a souhaité auditionner les deux candidats. Le choix de la commission s'est porté sur la candidature de L. Pettinaroli, compte tenu de ses compétences et de ses recherches en phase avec les domaines disciplinaires et thématiques de l'EFR, tandis que le profil de S. Hüscher était éloigné de ses orientations disciplinaires.

La directrice de l'EFR remercie F. Jesné pour le travail accompli, en particulier au cours de ces deux dernières années marquées par des circonstances exceptionnelles. La directrice de l'EFR exprime combien elle a apprécié ses qualités de rigueur, de précision, de discernement, notamment sur les diverses candidatures à examiner, son sens de la diplomatie et sa connaissance du milieu académique romain, tout comme son attachement à l'institution. F. Jesné a obtenu une délégation auprès du CNRS qui lui permettra d'achever son HDR. Il restera ainsi présent à l'EFR en qualité de chercheur résident sans financement dans le cadre de cette délégation. Il collaborera également au cours du prochain contrat quinquennal au programme sur les archives Pie XII, ainsi qu'au réseau Études consulaires et à un projet émergent sur les femmes en diplomatie. F. Jesné remercie la directrice de l'EFR, les chefs de service, les directeurs des études et les membres du conseil scientifique, et fait part de sa gratitude envers l'institution en soulignant l'opportunité que représente le poste de directeur des études en matière d'expérience d'encadrement de la recherche. Il insiste également sur l'enjeu que représente la poursuite de programmes sur l'Italie contemporaine à l'EFR.

D. Valérian évoque le profil des deux candidats qui ont postulé, tous deux titulaires d'une HDR, et, partant, susceptibles d'être nommés sur un poste de professeur des universités, entraînant un départ

possible de l'EFR avant la fin de leur mandat. La directrice de l'EFR répond que la réflexion sur les profils des directeurs des études (MCF sans HDR, avec HDR, voire PR) a été, à sa connaissance, régulièrement soulevée depuis les années 2000. En effet, l'expérience d'un maître de conférences avec HDR correspond assez bien aux tâches d'un directeur des études, notamment en termes d'encadrement des travaux. Mais pour ne pas que cela se traduise par un retard de carrière, ni ne pose de difficulté à l'institution par un départ trop rapide, il convient que le directeur des études s'engage à faire au moins un mandat entier et ne se porte candidat sur des postes de professeur qu'à la fin de celui-ci ou lors du second mandat s'il est renouvelé dans ses fonctions. L'enjeu actuel concerne plutôt la charge de travail des directeurs des études, qui ne cesse de s'accroître au détriment de leurs activités de recherche propres, ce qui rend désormais la fonction presque incompatible avec la réalisation en parallèle d'un dossier d'HDR. En l'espèce, L. Pettinaroli, déjà en possession de l'HDR, pourra privilégier le pilotage scientifique de la section, et les recherches collaboratives, tout en conservant la possibilité en fin de premier mandat de postuler sur un poste de professeur des universités.

C. Brice s'étonne du faible nombre de candidatures sur le poste. Elle invite à une réflexion sur les tâches des directeurs des études, afin de voir comment parvenir à les décharger.

Le conseil scientifique procède au vote à bulletin secret sur la proposition de nomination de Laura Pettinaroli sur le poste de directeur des études et, au vu des résultats, approuve à l'unanimité la nomination de L. Pettinaroli sur le poste de directeur des études pour les Époques moderne et contemporaine, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, pour un mandat de 3 ans.

## **5. Délégation d'enseignants-chercheurs dans le cadre du plan SHS**

Dans le cadre du plan SHS, chaque EFE aura la possibilité d'accueillir un enseignant-chercheur en délégation pour l'année universitaire 2021-2022. Celui-ci, dégagé de ses obligations d'enseignement, pourra ainsi consacrer le temps nécessaire au montage d'un projet de recherche à déposer auprès d'une agence de moyens. La subvention prévoit le versement d'une compensation à l'université de rattachement de l'enseignant-chercheur pour les heures de cours non dispensées, le défraiement de l'enseignant-chercheur accueilli et l'accompagnement de son projet par le financement de contrats de recherche annexes et le financement de rencontres. Une note a été transmise au ministère sur les modalités que chaque École mettra en œuvre pour se saisir du dispositif. Pour la première année et au vu des délais contraints, la directrice de l'EFR propose de faire appel aux chercheurs déjà engagés dans les projets « Impulsion » mis en œuvre à l'EFR en 2020, puisque la finalité est identique : le dépôt d'un projet de recherche pour l'obtention de ressources fléchées. Parmi ces enseignants-chercheurs, Isabelle Poutrin, professeur à l'université de Reims Champagne Ardenne, a fait connaître son intérêt (projet « impulsion » sur la Rote romaine, préparation d'un dépôt ERC Synergy). Elle est proposée pour le premier accueil en délégation, au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité le dispositif de délégation d'un enseignant-chercheur à l'EFR dans le cadre du plan SHS, ainsi que l'accueil d'Isabelle Poutrin pour l'année 2021-2022.

F. Prost conclut sur la nécessité de régler certains aspects financiers et administratifs, pour lesquels il est dans l'attente de réponses

## **6. Mémoires des membres : désignation des rapporteurs**

La directrice de l'EFR fait part des conditions exceptionnelles de réalisation des mémoires du fait de la crise sanitaire, particulièrement difficiles pour les membres de deuxième année. La directrice



s'adresse aux représentants de l'AIBL et de l'ASMP. Elle fait appel à la compréhension des rapporteurs pour l'évaluation des mémoires, parfois plus succincts cette année pour les raisons évoquées.

#### Section Antiquité :

- C. Mazet, « The history of Vulci is Chronicled in its Sepulchres. » Les fouilles Bonaparte des nécropoles orientales de Vulci (1828-1846), des archives aux contextes archéologiques  
Rapporteur proposé : Agnès Rouveret
- P. Tomassini, « Décorer le port de Rome. Pratiques et techniques de la production picturale d'Ostie du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au I<sup>er</sup> s. ap. J.C. »  
Rapporteur proposé : Agnès Rouveret

#### Section Moyen Âge

- A. Cossu, « Que lisait-on vraiment au Mont-Cassin au XI<sup>e</sup> siècle ? À l'école de Laurent d'Amalfi »  
Rapporteur proposé : Jean-Yves Tilliette

#### Section Époques moderne et contemporaine

- A. Fernandez-Almoguera, « Patrimoine en conflit : l'espace muséal comme projet politique entre Rome et Paris (1797-1822) »  
Rapporteur proposé : Yves-Marie Bercé
- V. Cirefice, « Il sol dell'avvenire. Imaginaires du futur et confiance dans la politique dans les univers militants catholiques et marxistes (1945 - milieu des années 1960) »  
Rapporteur proposé : Georges-Henri Soutou
- Élodie Oriol, « Médiation et diffusion de l'information artistique dans l'Italie du XVIII<sup>e</sup> siècle à travers la correspondance Borghese »  
Rapporteur proposé : Yves-Marie Bercé
- N. Valbousquet, « Le refuge brésilien : diplomatie vaticane et aide humanitaire face aux réfugiés juifs et catholiques, 1938-1942 »  
Rapporteur proposé : Georges-Henri Soutou

Un premier envoi sera effectué sous format pdf par voie électronique. Un envoi des versions des mémoires sous format papier sera réalisé dans un deuxième temps.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité les noms des rapporteurs proposés.

### 7. État de l'activité du CCPS

La directrice de l'EFR indique que onze demandes ont été reçues depuis le dernier conseil scientifique. La réunion de sélection a été organisée le 26 avril 2021. Dix demandes ont été acceptées. On note une demande de subvention pour un cycle d'ateliers doctoraux pour la prochaine programmation quinquennale.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité les propositions.

### 8. État du projet de ré-informatisation de la bibliothèque et des travaux au palais Farnèse

La responsable de la bibliothèque indique au conseil scientifique que le projet de réinformatisation suit son cours : le nouveau catalogue sera disponible le 1<sup>er</sup> juillet 2021. La responsable de la

bibliothèque salue l'investissement des personnels de la bibliothèque dans le service rendu au public et pour la qualité de son accueil des lecteurs.

Dans la phase de construction du catalogue, des entretiens ont été menés avec des lecteurs pour cerner les attendus du public. Par ailleurs, l'aspect graphique du catalogue a été amélioré grâce au concours du graphiste de la Villa Médicis.

C. Brice demande si les ressources de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne (BIS) sont accessibles avec la carte de lecteur de la bibliothèque de l'EFR. Il est répondu que, pour l'heure, l'accès à distance n'est concédé que pour les membres scientifiques. Toutefois, la convention étant conclue pour deux ans, cet aspect pourrait être négocié au moment du renouvellement. La responsable de la bibliothèque précise qu'en échange de cet accès, la bibliothèque de l'EFR envoie ses publications à la BIS.

En tout état de cause, l'objectif à terme est de mettre à disposition toutes les ressources à distance.

Le résultat de ce travail est également dû à la collaboration fructueuse entre les bibliothèques de l'EFR, de la Villa Médicis et du Centre Jean Bérard, malgré les ralentissements qu'a entraînés la crise sanitaire.

La directrice de l'EFR évoque les travaux de rénovation du palais Farnèse, qui ont pour conséquence des imprévus quotidiens et, partant, sur l'activité de la bibliothèque. Dans ce contexte, elle remercie la responsable de la bibliothèque pour sa réactivité. De fait, plusieurs salles ont été fermées au 3<sup>ème</sup> étage et rouvriront en fonction des différentes phases des travaux. Enfin, l'ancien bureau du directeur au deuxième étage sera utilisé pour héberger temporairement des collections déplacées du 3<sup>e</sup> étage, et pour y installer le directeur des études pour l'Antiquité dont le bureau sera inaccessible pendant quelques mois.

## 9. Examen des manuscrits présentés pour publication

### Antiquité

- *Le tirage au sort des provinces sous la République romaine*  
Julie Bothorel, docteure de l'Université Paris Nanterre, PRAG à l'Université Paris-Sorbonne  
Le conseil scientifique approuve la publication de ce manuscrit, après une révision qui sera vérifiée par le directeur des études, selon une diffusion classique.

### Moyen Âge

- *Assujettir pour libérer ? L'expansion territoriale de la commune de Florence au XIV<sup>e</sup> siècle*  
Solal Abélès  
Le conseil scientifique approuve la publication de ce manuscrit selon une diffusion classique, après quelques révisions, notamment l'enrichissement de l'introduction.
- *Économies de la pauvreté au Moyen Âge*  
Pere Benito, Sandro Carocci et Laurent Feller  
Le conseil scientifique approuve la publication de ce manuscrit. Diffusion : référencement en librairie. Le titre devra être précisé.

### Époques moderne et contemporaine

- "In partibus fidelium". *Missions du Levant et connaissance de l'Orient chrétien (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*

Philippe Bourmaud (Université de Lyon III Jean Moulin, LARHRA) ; Séverine Gabry-Thienpont (CNRS, Idemec) ; Marie Levant (Gerda Henkel Stiftung) ; Norig Neveu (CNRS/AMU, Iremam) ; Karène Sanchez Summerer (Leiden University)

Le conseil scientifique approuve la publication de ce manuscrit. Révision de quelques points à vérifier par le directeur des études. Diffusion : référencement en librairie.

- « Je révise les images... » : Genèse, structure et postérité des *Evangelicae historiae imagines* de Jerónimo Nadal

Ralph Dekoninck (PU U. Louvain), Pierre Antoine Fabre (DE EHES), Walter S. Melion (PU Atlanta University)

Le conseil scientifique approuve la publication de ce manuscrit en l'état selon une diffusion classique.

- *Le Temps des Italies, XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*

Jean Boutier, Sandro Landi et Jean-Claude Waquet

Le manuscrit est présenté pour le principe de la publication hors collection. Un accompagnement financier sera accordé par l'EFR dans le cadre d'une coédition à préciser. La recherche d'un coéditeur est en cours. Dans ce contexte, un rendez-vous a été organisé en septembre 2021 avec les Editions Folio et Passés composés.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité les manuscrits pour publication selon les modalités ci-dessus indiquées.

## 10. Point sur l'activité du service des publications

Un document sous format Powerpoint est diffusé pour connaissance aux membres du conseil scientifique, notamment sur la diffusion des publications. Il est notamment fait état des statistiques sur les publications les plus vendues, les plus consultées en ligne, le nombre de visites mensuelles et annuelles, et les profils des lecteurs.

Le diffuseur Casalini propose un bouquet didactique. Le président du conseil scientifique demande si, dans ce nouveau contexte de diffusion, Casalini prendra un rôle plus central. Le responsable des publications répond par la négative : Casalini a un service payant, mais a une couverture supérieure aux États-Unis. Parallèlement, la plateforme OpenEdition est gratuite. L'EFR utilise ces deux moyens de diffusion tant qu'ils sont complémentaires.

Le directeur des études pour l'Antiquité pose la question du maintien de la diffusion payante par Casalini alors qu'une couverture gratuite est assurée avec OpenEdition. Le responsable des publications estime que l'édition papier à ce jour reste un élément important pour la diffusion des publications de l'EFR ; pour ce qui concerne le numérique, il convient d'avoir une présence renforcée sur diverses plateformes. Quand la plateforme OpenEdition aura pris plus d'importance encore et une visibilité au niveau européen, ce qui est l'objectif, l'EFR pourra préférer OpenEdition à Casalini.

La directrice de l'EFR indique que le contrat avec le diffuseur Casalini est ancien, la nouveauté ne concernant que le bouquet didactique.

## 11. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration

La directrice de l'EFR se félicite de la formalisation, sous la forme d'une convention, de l'octroi des bourses Daniel Arasse en partenariat avec la Villa Médicis, un dispositif qui se poursuit depuis désormais vingt ans (premier accord en 2001).

## **12. Questions diverses**

Le prochain conseil scientifique se tiendra le 27 novembre à Paris.

La directrice de l'EFR remercie S. Verger pour l'organisation de la visite de l'exposition « Tota Italia », pour les membres du conseil scientifique.

La séance est levée à 13h30.